

Devenez volontaire dans la Gendarmerie

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



OCTOBRE 2010



Devenir volontaire...

Vous êtes :

- un homme ou une femme et vous avez au moins 17 ans et 26 ans au plus ⁽¹⁾;
- dynamique;
- ouvert sur le monde qui vous entoure.

Vous souhaitez :

- valoriser vos qualités humaines;
- être au service des citoyens;
- acquérir une première expérience professionnelle enrichissante;
- exercer un métier très varié en participant à des missions telles que la prévention de la délinquance, la protection de l'environnement, les enquêtes judiciaires, intervenir sur des lieux d'accidents, porter assistance et secours à la population.

En devenant gendarme adjoint volontaire (GAV), la Gendarmerie nationale vous propose, sous statut militaire et dans la limite de 5 années, un ou plusieurs contrats permettant aux meilleurs d'accéder au statut de sous-officier.



1 - Une candidature déposée à 26 ans et 1 jour n'est plus recevable.

Le recrutement...



LE RECRUTEMENT EST PERMANENT



► CONDITIONS COMMUNES AUX 3 CATÉGORIES DE VOLONTAIRES :

- être de nationalité française;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité;
- avoir au moins 17 ans et 26 ans au plus à la date de dépôt de la demande;
- être en règle au regard des dispositions du Code du service national (journée d'appel de préparation à la défense - JAPD);
- ne pas avoir échoué trois fois aux épreuves de sélection;
- être reconnu apte physiquement par un médecin servant dans la gendarmerie. (Voir page 13);
- ne pas avoir bénéficié d'un congé de reconversion qui entraîne la cessation définitive de l'état militaire (candidats ex-militaires).

CONDITIONS PARTICULIÈRES

► Aspirant de gendarmerie issu du volontariat :

- taille « minimale » de 1,54 m pour les garçons ou de 1,50 m pour les filles;
- réunir l'une des conditions suivantes :
 - être titulaire au minimum d'un diplôme de fin du premier cycle de l'enseignement supérieur (Bac + 2),
 - avoir, avant le volontariat, suivi avec succès la préparation militaire supérieure gendarmerie (PMSG) et avoir été déclaré « apte officier ».

► Gendarme adjoint volontaire agent de police judiciaire adjoint :

- aucun diplôme n'est exigé;
- taille minimale de 1,70 m pour les hommes et de 1,60 m pour les femmes (sauf dispositions spécifiques pour la garde républicaine).

► Gendarme adjoint destiné à occuper un emploi particulier :

- taille minimale de 1,54 m pour les garçons ou de 1,50 m pour les filles (aucune condition de taille pour les choristes du chœur de l'Armée française);
- justifier d'une qualification du niveau minimum d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'une expérience professionnelle en rapport direct avec l'emploi sollicité (sauf pour les postes « employé de bureau » ou « télécommunications-informatique » pour lesquels le niveau minimum requis est le baccalauréat).

AGIV / ASPIRANT DE GENDARMERIE ISSU DU VOLONTARIAT



Titulaire d'un bac + 2, accédez à des postes à responsabilités et d'encadrement où vous mettrez en valeur vos compétences.

■ FORMATION EN ÉCOLE:

Trois mois à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN) à Melun (77) en tant qu'élève aspirant volontaire. En principe, incorporations en avril et septembre.



■ AFFECTATION:

En sortie d'école, choix de l'affectation (dans l'ordre de classement de fin de formation) parmi les places offertes en métropole ou outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie).

■ EMPLOI :

- dans un département au sein d'un groupement de gendarmerie départementale pour participer à la direction du centre opérationnel, administrer et former des gendarmes adjoints, gérer des réservistes, seconder le commandement dans l'exécution de certaines fonctions (officier conseil, communication...);

- dans une école de gendarmerie pour encadrer et former les gendarmes adjoints, participer au fonctionnement de l'école;

- dans un état-major, un organisme central ou une formation spécialisée (gendarmerie des transports aériens, de l'air, maritime, de l'armement, outre-mer, garde républicaine...) pour exercer des fonctions dans les ressources humaines, l'emploi et l'organisation, du budget et du soutien.



PERSPECTIVES EN GENDARMERIE

➤ Accession aux autres corps pour devenir :

- **officier sous contrat** (recrutement sur dossier pour servir au maximum 20 ans);

- **officier de carrière** (concours ouvert aux titulaires d'un diplôme validant la fin de première année de master ou d'un certificat de scolarité validant l'année précédant celle de l'attribution du grade de master);

- **officier du corps technique et administratif** (concours direct: diplôme du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur; concours semi-direct: titulaire du baccalauréat);

- **sous-officier de gendarmerie ou sous-officier des corps de soutien technique et administratif** (CSTAGN).

GAV APJA / GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE AGENT DE POLICE JUDICIAIRE ADJOINT



En tant que gendarme adjoint volontaire, agent de police judiciaire adjoint, vous serez « l'équipier » des sous-officiers et les seconderez dans la plupart des missions de la gendarmerie (prévention de la délinquance, enquêtes judiciaires, interventions sur des accidents, assistance et secours...).



■ FORMATION :

Incorporation, en principe, trois à quatre mois après le dépôt de candidature, dans l'une des écoles de gendarmerie :

- Châteaulin (29) ;
- Chaumont (52) ;
- Montluçon (03) ;
- Tulle (19).

Le choix géographique de l'école tient compte dans toute la mesure du possible du lieu de votre domicile.

► Formation initiale de 13 semaines en école:

- un module militaire et professionnel (connaissances de la gendarmerie, des techniques d'intervention professionnelle, notions élémentaires en police judiciaire, police administrative et police de la circulation routière);
- un module préparatoire au futur emploi opérationnel.

► Formation complémentaire de 12 semaines en unité:

- mise en application des connaissances techniques enseignées en école.

À l'issue de cette formation délivrance du diplôme de gendarme adjoint APJA, homologué au niveau V de l'enseignement technologique (équivalence d'un BEP).

■ **AFFECTATION :**

En fonction des postes disponibles en métropole et outre-mer au moment de la mise à l'emploi, du classement à l'issue de la formation en école et des souhaits exprimés (localisation géographique, emploi).



- Le choix peut porter, en fonction des compétences, sur plusieurs types d'affectations: brigades territoriales, pelotons de surveillance et d'intervention, pelotons d'autoroute, pelotons de montagne, groupes à cheval.



► Au sein des unités suivantes :

- gendarmerie départementale;
- gendarmerie maritime;
- gendarmerie de l'air;
- gendarmerie des transports aériens;
- gendarmerie de l'armement;
- gendarmerie de l'outre-mer: (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie);
- garde républicaine;
- gendarmerie mobile;
- formations particulières (écoles, organismes centraux, centres administratifs ou techniques de la gendarmerie).

PERSPECTIVES D'AVENIR

► Possibilité de déposer une candidature pour devenir :

- **sous-officier de gendarmerie** dès 6 mois de contrat (40 % des futurs sous-officiers de carrière sont issus du corps des gendarmes adjoints);
- **sous-officier des corps de soutien technique et administratif** (près de 50 % des futurs sous-officiers des corps de soutien technique et administratif sont issus du corps des gendarmes adjoints).

Dans tous les cas, une préparation spécifique aux épreuves de sélection des sous-officiers de gendarmerie vous est proposée.

GAV EP / GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE DESTINÉ A OCCUPER UN EMPLOI PARTICULIER

Sur demande et selon votre formation professionnelle, accédez à des postes à compétences spécifiques :



- ✓ **Entretien casernement :** électricien, horticulteur, maçon, menuisier, peintre, plâtrier, plombier, serrurier ;
- ✓ **Mécanique - Maintenance véhicules :** carrossier-peintre, électricien auto, tourneur-fraiseur, électromécanicien, mécanicien : auto, moto, poids lourd ;
- ✓ **Transport – Magasinage :** conducteur VL, conducteur PL, magasinier, cariste ;
- ✓ **Restauration :** barman, cuisinier, commis de cuisine, serveur ;
- ✓ **Employé de bureau :** secrétaire, dessinateur, imprimeur, opérateur de saisie ;
- ✓ **Télécommunications – Informatique :** électronicien, électrotechnicien, informaticien assistant ;
- ✓ **Divers :** aide moniteur EPS, archiviste assistant, choriste, coiffeur, linguiste assistant, musicien, réceptionniste ;
- ✓ Agent d'accueil et de sécurité.

www.lagendarmerierecruite.fr
rubriques Approfondir / près de chez vous.



■ FORMATION :

Incorporation, en principe, trois mois après le dépôt de candidature, dans l'une des écoles de gendarmerie :

- **Châteaulin** (29) ;
- **Chaumont** (52) ;
- **Montluçon** (03) ;
- **Tulle** (19).

➤ 6 semaines d'enseignement élémentaire en école :

- apprentissage de l'environnement professionnel en gendarmerie ;
- formation au maniement de l'arme de service, à l'utilisation des moyens de télécommunication et à la mise en œuvre des techniques d'accueil.

➤ 6 semaines de formation complémentaire en unité : adaptation à l'emploi.

■ AFFECTATION :

En fin de formation, affectation sur le lieu d'emploi déterminé avant le départ en école pour occuper le poste pour lequel le candidat a été recruté.



Sous réserve de satisfaire aux conditions, notamment de taille, réorientation possible vers un emploi de gendarme adjoint APJA (agent de police judiciaire adjoint).



PERSPECTIVES D'AVENIR

➤ Identiques à celles de la catégorie GAV APJA (voir page 7).

OÙ ET QUAND S'INFORMER? DÉPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE



Brigade de gendarmerie



Centre d'information et de recrutement de la gendarmerie



Site internet:
www.lagendarmerierecrute.fr

Possibilité de pré-inscription par internet. Consulter le site:
www.lagendarmerierecrute.fr

rubrique « Approfondir », onglet « postuler : volontaire ».

Vous serez alors contacté par un militaire du centre d'information et de recrutement de votre région.



Dépôt de candidature à la brigade de gendarmerie ou au Centre d'information et de recrutement (CIR): un dossier d'inscription est disponible au sein de ces unités.

Candidats militaires: dépôt préalable du dossier de candidature dans leur unité.

CONSTITUTION DU DOSSIER

➤ Pièces à présenter (les originaux):

- la carte nationale d'identité;
- les diplômes scolaires, professionnels, sportifs et culturels;
- les diplômes, brevets et certificats militaires;
- les permis de conduire civils et militaires;
- le livret de famille (marié uniquement);
- le certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense: candidat masculin né après le 31 décembre 1979 et candidate née après le 31 décembre 1982.

➤ Pièces à fournir:

- une photographie d'identité récente en couleur;
- une enveloppe format 22,9 x 16,2 au tarif en vigueur avec votre adresse;
- les photocopies: de la carte nationale d'identité; des diplômes (scolaires, professionnels, sportifs et culturels); des diplômes, brevets et certificats militaires; des permis de conduire civils et militaires; du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense: candidat masculin né après le 31 décembre 1979 et candidate née après le 31 décembre 1982.

Le Centre d'information et de recrutement de votre région
vous informe sur les carrières en gendarmerie...

0 820 220 221
N° Indigo 0,09 € TTC / MN

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

AMIENS
BESANCON
LIMOGES
CLERMONT FERRAND
DIJON
LYON
MARSEILLE
METZ
MONTPELLIER
NANTES
ORLEANS
PARIS
POITIERS
REIMS
RENNES
ROUEN
STRASBOURG
TOULOUSE
SAINT DENIS
LE LAMENTIN
CAYENNE
SAINT CLAUDE



CIR de Haute-Normandie

17, rue Ambroise-Fleury
76000 ROUEN

cir.rouen@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR d'Ile-de-France

121, boulevard Diderot
75012 PARIS

cir.paris@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Languedoc-Roussillon

4, boulevard Victor-Hugo
34000 MONTPELLIER

cir.montpellier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR du Limousin

2, boulevard Carnot
87000 LIMOGES

cir.limoges@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Lorraine

Centre commercial Saint-Jacques
Place du Forum - 57000 METZ

cir.metz@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Midi-Pyrénées

Caserne Courrége
202, avenue Jean-Rieux
31055 TOULOUSE CEDEX 4

cir.toulouse@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR du Nord - Pas-de-Calais

Parc club des prés - Bât. Q
37, rue Denis-Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

cir.lille@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR des Pays de la Loire

4, rue d'Allonville
44000 NANTES

cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Picardie

1, rue Caumartin
80000 AMIENS

cir.amiens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Poitou-Charentes

5, rue Paul-Guillon
86000 POITIERS

cir.poitiers@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Provence - Alpes - Côte d'Azur

162, avenue la Timone
13010 MARSEILLE

cir.marseille@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Rhône-Alpes

Caserne Delfosse
2, rue Bichat - 69002 LYON

cir.lyon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de La Guadeloupe

COMGENID - caserne Morne-Houël
97120 SAINT CLAUDE

cir.saint-claude@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de La Guyane

Caserne de la Madeleine - BP 6005
97306 CAYENNE CEDEX

cir.cayenne@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de La Martinique

La Galleria
97232 LE LAMENTIN

cir.le-lamentin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de La Réunion

61, rue Mac-Auliffe
97405 SAINT DENIS CEDEX

cir.saint-denis@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR d'Alsace

17 D, rue de Molsheim
67000 STRASBOURG

cir.strasbourg@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR d'Aquitaine

18, place Pey-Berland - 33000 BORDEAUX

cir.bordeaux@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR d'Auvergne

4 bis, rue Rouget-de-Lisle
63000 CLERMONT FERRAND

cir.clermont-ferrand@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Basse-Normandie

Hôtel de Than
11, boulevard du Maréchal-Leclerc
14000 CAEN

cir.caen@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Bourgogne

Centre commercial de la Toison-d'Or - Local n° 3
Grand-Mail - 21000 DIJON

cir.dijon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Bretagne

10, mail Anne-Catherine
35000 RENNES

cir.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR du Centre

42, boulevard Alexandre-Martin
45000 ORLEANS

cir.orleans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Champagne-Ardenne

10, rue Gambetta
51100 REIMS

cir.reims@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Franche-Comté

17, avenue Elisée-Cusenier
25000 BESANCON

cir.besancon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Épreuves de sélection...

Une demi-journée dans un des centres de sélection de la gendarmerie (1 par région administrative):

- convocation en principe moins d'un mois après le dépôt de candidature (transport gratuit sur le réseau ferré SNCF – hébergement et alimentation à la charge du candidat);
- présentation d'un certificat médical mentionnant la taille, délivré par le médecin de votre choix.

NATURE DES ÉPREUVES

► **Candidat aspirant de gendarmerie issu du volontariat:**

- un entretien avec un officier;
- un test psychotechnique;
- un test de connaissances générales;
- un test de compréhension de textes.

► **Candidat gendarme adjoint APJA:**

- un test psychotechnique;
- un test de connaissances générales;
- un test de compréhension de textes.

► **Candidat gendarme adjoint destiné à occuper un emploi particulier:**

- un entretien avec un officier;
- un test psychotechnique.



L'annonce des résultats intervient environ un mois après les épreuves de sélection.

VISITE MÉDICALE

► Visite médicale de sélection

Les candidats ayant satisfait aux épreuves sont convoqués par le centre de sélection pour passer une visite médicale auprès d'un médecin militaire servant dans la gendarmerie (transport gratuit sur le réseau ferré SNCF).



Pièces médicales à fournir : carnet de santé, carnet de vaccinations, compte rendu d'hospitalisation, radiographies, examen ophtalmologique...

De cet examen découlera l'aptitude ou l'inaptitude à rejoindre une école de formation.

► Visite médicale d'incorporation

Cette visite médicale effectuée dès l'entrée en école est l'ultime contrôle de l'aptitude physique. Elle est réalisée par le médecin de l'école qui confirme ou infirme les résultats de la visite médicale de sélection. Le cas échéant, une consultation auprès d'un médecin spécialiste des armées pourra être nécessaire.

Les volontaires déclarés inaptes sont informés de l'annulation de leur contrat de volontariat pour inaptitude physique préexistante à la signature du contrat. La constatation d'une toxicomanie avérée ou décelée par des examens paracliniques est une cause générale d'inaptitude à un volontariat.



Dispositions administratives...



LE CONTRAT DE VOLONTARIAT



Le contrat de volontariat est conclu pour une durée de 2 ans. Il est renouvelable une fois pour une période de 3 ans, sans que la durée totale du volontariat dans les armées ne puisse excéder 5 ans.

Le contrat comporte une période probatoire de 6 mois, au cours de laquelle vous pouvez le dénoncer à tout moment sans justification particulière. Cette période peut être renouvelée une fois pour raisons de santé ou insuffisance de formation.



PERMISSIONS ET CONGÉS

- ✓ 25 jours de permissions de longue durée pendant les douze premiers mois de contrat puis 45 jours par an à compter de la 2^e année de contrat.
- ✓ 15 jours de permissions complémentaires qui font l'objet d'une indemnité financière compensatrice s'ils ne peuvent être pris.

Les volontaires ont en outre droit aux congés prévus par la législation en vigueur (congés de maladie, de maternité, de paternité, d'adoption...).

MUTATIONS EN COURS DE SERVICE



Après un an d'affectation en unité, il est possible de demander une mutation pour une nouvelle affectation géographique







LES AVANTAGES

Le volontariat est souscrit au 1^{er} grade de militaire du rang. Par la suite, l'avancement au choix permet d'accéder successivement aux grades de brigadier, brigadier-chef, maréchal des logis ou aspirant.

La rémunération versée dès l'admission en école est calculée en fonction du grade et de l'affectation géographique.

+ réduction de 75 % sur le tarif SNCF.

+ affiliation au régime de la sécurité sociale militaire.

Grades		Salaire net mensuel	Hébergement gratuit et « une allocation alimentation des volontaires » 217 € par mois*
	GAV soutien	821,52 à 867,25 €	
	GAV APJA	821,07 à 866,80 €	
	Brigadier	847,34 à 893,08 €	
	Brigadier-chef	886,62 à 932,35 €	
	Maréchal des logis	926,05 à 971,78 €	
	Aspirant	958,55 à 1 004,27 €	

* Cette prestation « allocation alimentation des volontaires » évolue en fonction de votre lieu d'affectation et n'exclut pas d'autres modalités adaptées aux situations particulières (métropole et outre-mer).

AIDE A LA RECONVERSION ET A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En fin de contrat, dispositif d'aide au retour à la vie civile :

✓ congés de reconversion (après quatre ans de services militaires) avec possibilité de formations en rapport avec le futur emploi, prises en charge, en tout ou partie, par l'État;

✓ validation de l'expérience professionnelle acquise en gendarmerie (après trois ans de services) en demandant l'obtention d'un diplôme civil correspondant aux compétences professionnelles auprès de l'éducation nationale;

✓ bénéficie au terme du contrat des allocations chômage;

✓ bénéficie des années de service effectuées :

- en cas de reprise d'une activité dans le secteur privé: par l'affiliation rétroactive au régime général de la sécurité sociale et la validation des services par l'IRCANTEC,

- en cas de reprise d'une activité dans les armées ou la gendarmerie, l'administration publique ou territoriale: par la prise en compte des droits à pension ultérieurs.

Par ailleurs, une expérience professionnelle « gendarmerie » est particulièrement appréciée des employeurs publics et privés.

Devenez
volontaire
dans la Gendarmerie



Les aspirants issus du volontariat et les gendarmes adjoints volontaires servent en unités opérationnelles ou occupent des emplois particuliers*.

Devenez volontaire dans la gendarmerie pour une première expérience professionnelle forte et valorisante pour l'avenir.

* Métiers du bâtiment, restauration, mécanique, bureau-tique, télécommunications, informatique.



www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
0 820 220 221

N° Indigo 0,09 € TTC/MN